religions et langues qui forment la grande majorité de notre population. Nous y avons l'élément français, avec sa religion catholique et sa langue française; nous avons l'élément protestant anglais, écossais et irlandais, et nous avons l'élément irlandais catholique romain, -élément spécialement représenté par moi, je puis le dire, et qui est loin d'être sans importance. Parcource le Canada et vous verrez que cet élément, avec quelques étrangers européeus, tels que les Allemands et les Norvégiens, forment à peu près la masse de la population. De fait, ma division se trouve être un épitome du Canada. (Ecouter ! écouter !) Ce n'est peut-être pas trop dire que de prétendre que l'opinion et la pensée de Montréal reflète fidèlement l'opinion du pays en général, et que si Montréal en est Yenu presqu'à l'unanimité à une conclusion, les différentes sections du pays en viendront h une conclusion exactement semblable. Relativement à la question de confédération, je suis heureux de pouvoir dire que je me suis donné le trouble de m'assurer quelle était l'opinion de chacune des différentes sections auxquelles j'ai fait allusion, et que les votes que j'ai donnés dans cette chambre concordent avec ces différentes opinions. (Ecoutez ! écoutez !) J'ai parlé de l'énergie de mes commettants, de leur grand esprit d'entreprise commerciale. Je crois que l'énergie est un des traits principaux de leur caractère, et je puis dire que si, dans quelques rares occasions, cette énergie a pu leur faire faire des choses qui étaient contraires à leurs propres intérêts et à ceux de leur pays, néanmoins, dans ces occasions, ils n'étaient mus que par des motifs honnêtes et généreux, Ou par la conviction intime qu'on voulait leur infliger quelque injustice. J'ai entendu avec bonheur les observations que l'hon. et vaillant Premier a faites au commencement du débat, lorsque, faisant allusion à des évènements qui ont eu lieu à Montréal il y a déjà longtemps, il décorna le blame à qui l'avait réellement mérité : à la législature du jour qui pressait le peuple d'accepter une mesure qui lui répugnait, et contre laquelle les habitants de plusieurs parties du pays avaient en vain réclamé. La même nature bouillante qui les porta alors à adopter une ligne de conduite qu'on a certainement droit de regretter, leur fit plus tard seconder un mouvement auquel, je puis le dire, j'étais opposé dans le temps, et cela de toute mon ame,-je veuz parier du mouvement

annexionniste. Ils favorisèrent ce mouvement parce qu'ils pensaient qu'on avait commis une injustice à leur égard et qu'on les avait maltraités. Mais je puis vous dire maintenant que ce sentiment s'est complètement évanoul, et que leur désir aujourd'hui est de rendre le Canada, grace à son union avec les provinces d'en-bas et sa connexion intime avec la Grande-Bretagne, complètement indépendant de son voisin et en position de n'avoir plus besoin de regarder de nouveau du côté de Washington. (Ecoutes!) Pendant le cours du débat sur le projet de confédération, l'un des principaux points auxquels on a touché dans cette chambre a été la constitution de ce conseil, et la question la plus saillante qui s'y rattache a été la question du principe électif versus le principe nominatif. Bien que je sois un des membres élus, j'ai voté sans la moindre hésitation contre le principe électif, et je crois qu'en agissant ainsi, je l'ai fait en accord avec les vues de mes commettants aussi bien qu'avec mes propres vues-je veux dire la rande majorité de mes commettants, car il peut y en avoir quelques-uns qui pensent différemment sur cette matière, de même que, sans aucun doute, il en est aussi qui pensent différemment sur la question générale de la confédération. J'ai basé mon vote sur ce que je crois être en politique un principe vrai, et qui est que, si vous désirez établir le contrepoids qu'on a eu en vue d'établir en créant ce conseil, contrepoids qui a pour objet de contrebalancer la législation de l'autre branche, vous ne deves pas avoir deux chambres élues par les mêmes commettants. Si les commettants représentés dans les deux chambres sont à peu près les mêmes, il n'y a plus contrepoids, ou, dans tous les cas, ce contrepoids n'est pas efficace, parce que vous vous trouverez avoir les mêmes sentiments et les mêmes tendances représentés dans cette chambre aussi bien que dans l'autre. Je ne suis pas seul de cette opinion; mais si je devais citer l'opinion d'hommes qui ont des tendances conservatrices, et qui ont toujours soutenu les priviléges de l'aristocratie et les prérogatives de la couronne, je vous donnerais peut-être des opinions qui suraient moins de poids auprès des adversaires de cette mesure que n'en aurait l'opinion d'un monsieur dont je vais vous exposer les vues, et qui a écrit beaucoup, et avec talent, et qui marche dans les rangs du parti libéral avancé de la Grande-Bretagne, je veuz parler de